

LA MUSIQUE IMMORALE



« Quant à ma réponse à votre intéressante enquête, la voici : « La musique me semble indécente dans la mesure où peuvent l'être le soleil ou le vent. Tout ce que l'on peut dire, c'est que certaine musique apaise et qu'une autre énerve. Mais avant de condamner celle-ci, je demande qu'on nous débarrasse auparavant des bruits de la rue, du métro, de la hâte, du télégraphe, du téléphone et d'un assez grand nombre de nos contemporains. »

Maurice BOUCHER.

« Il y aurait matière à plus d'un volume pour traiter ce sujet « L'immoralité dans la musique » qui dépasse la portée d'un simple article.

« Une grande partie de l'Humanité et tout particulièrement la puritaine M^{me} van Wieckie me fait l'effet d'un troupeau de moutons à Panurge, auxquels la musique par elle-même, est un problème qui, loin de leur être familier, leur est inconnu jusque dans son essence première, ils sont alors fatalement amenés à considérer ce problème en eux-mêmes et ne trouvant là aucune solution, se retournent furieux et s'acharnent sur l'Art qu'ils n'ont pu comprendre. Ont-ils la notion de l'origine des sons qui constituent l'A. B. C. de la musique ? J'en doute. Il ne peut y avoir moralité ou immoralité dans la musique, l'un et l'autre ne forment qu'un et ne peuvent se passer l'un de l'autre. Les lois de la nature sont doubles et la musique émane directement d'elle. L'immoralité dans la musique comporte la conviction assez triste que l'humanité, ou sa plus grande partie, n'est composée que de coquins et d'idiots. La catégorie puritaine en question ferait infiniment mieux de s'occuper ailleurs, et de laisser la musique et les artistes en paix. Elle voit, en resassant éternellement les mêmes idées hypocrites, le vice partout où il n'est pas. Et partant, elle attaque et essaie de détruire la Beauté avec l'Art. Les vrais artistes doivent se garder de son influence absurde et délétère. Leur œuvre doit triompher ou s'effondrer selon qu'elle est Belle et sans souci de l'immoralité ! et surtout sans souci de l'opinion de quelques pauvres laïques ignorants. Si une œuvre doit être détruite, elle périra, seulement parce qu'elle est mauvaise, et sans l'aide généreuse de M^{me} Van Winkle et de M. Hart, lesquels je remercie, pour ma part, en les priant de s'occuper de choses qui ne sont pas en dehors de leur domaine. Peut-être pourrais-je leur offrir un tricot ?

George BEACH.

« A propos de l'enquête sur la « Musique Immorale » permettez-moi de considérer que ses instigateurs sont des pince-sans-rire dry humor du meilleur teint..., ou bien des détraqués. La majorité des Américains est trop saine pour découvrir dans le jazz autre

chose qu'une émanation rythmique représentative des aspirations sportives de la race. Les mauvais ferments ne se développent guère dans les terres fortes d'Outre-Atlantique. Ce qui, — dans l'esprit de l'Américain normalement équilibré, — lui semble immoral en art, c'est l'insincérité ou l'opportunisme.

« Il acceptera volontiers la confiture de Sautatruca, le coup de poing du Sacre au printemps, ou les grincements du Pacifique, mais il se révoltera quand il croira reconnaître dans tel chichi du brillant petit X les chichis d'actualité (up-to-date) des jeunes Y, Z. L'Américain est simple, que voulez-vous ? et bien portant... Je ne lui donne pas tort. Croyez-en un homme qui, de longue date, est en rapports quotidiens avec des Yankees musiciens, souvent fort bons musiciens. »

Jacques PILLOIS.

« Pour ce qui est de la musique immorale, il y a peut-être, trois manières d'interpréter ce mot : tout d'abord, musique immorale peut vouloir dire au figuré musique basse, vulgaire et antiartistique; ensuite le mot immoral peut être compris dans son sens propre en parlant surtout de cette musique dansante américaine qui évoque véritablement la bassesse et l'orgie, car, on sait que toutes ces danses, telles qu'elles doivent être dansées, sont malsaines. Enfin, comme immoralité, cela fait trop l'affaire de l'école cubiste musicale et ultra moderne, qui repousse le charme, le beau et l'émotion, (je devrais ajouter qui repousse la mélodie), pour ne faire que du rythme, du sauvage et du bruit ! La musique, évidemment, ne vit pas sans rythme; mais n'y a-t-il que ça ? Inutile que ce rythme tourne en bruit, ne devienne que du bruit, ce qui ferait le vieux Shakespeare s'écrier du fond de sa tombe : Beaucoup de bruit pour rien. Pour soi-disant suivre la mode, on est trop à l'américaine ou à l'anglaise, excepté à la française. Pourquoi admettre en tout et pour tout ce qui est sauvage. Le tapage nègre plaît, mais, où est la grâce française ? Vieux jeu ! Je veux, pour terminer, formuler mon opinion d'une façon très sèche qui montrera bien mon dédain pour tout ce charivari : Procrit le jazz ! Conspuées la musique et la propagande américaine ! A bas l'école ultra-moderne du bruit, dont je me déclare tout à fait l'ennemi ! Je ne vois pas que tout ce tantam d'outre-Atlantique puisse ouvrir une voie nouvelle à l'art ! »

Gaston SINGERY.

« Musique immorale ?... Encore une de ces ineffables trouvailles (genre... régime sec !) qui nous arrivent du pays où... fleurit le dollar. Pourquoi, il n'y a que deux espèces de musique : la bonne et la mauvaise. La première ne peut donc pas être immorale ; la deuxième n'est même pas digne de l'être !

V. DAVICO.